

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 05 février 2026

n° 015-26 C

Objet : RS - Attribution de subventions pour des événements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération

- date de convocation le 30 janvier 2026
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Céline Gendron - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jimmy Bâabâa à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de James Hallay à Jean-Marc Léoutre - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Gaëtan Pauchet à Thierry Repentin - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier

• conseillers excusés : 20

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Daniel Bouchet - Frédéric Bret - Michel Dyen - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Gamen - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Marie Perrier - Claire Plateaux - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffenat - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 05 février 2026

délibération n° 015-26 C

objet **RS - Attribution de subventions pour des événements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que des événements d'envergure à dominante sportive ou économique se tenant sur le territoire de l'agglomération contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Aussi, il est proposé au titre du budget 2026 d'allouer les subventions suivantes :

	Versé en 2025	Proposé	Observations
Association CIVH : congrès international de la viabilité hivernale	0 €	30 000 €	Parc des expositions du 10 au 13 mars 2026
Chambéry Savoie Bande Dessinée : 50 ^e festival de la bande dessinée	35 000 €	35 000 €	Parc des expositions en octobre 2026
Association pour la promotion de l'alternance en Savoie : salon Alp'ternance	15 000 €	15 000 €	Parc des expositions du 26 au 28 mars 2026
Ma Petite Entreprise : présentation de la nouvelle équipe cycliste féminine	0 €	5 000 €	Parc des expositions le 23 janvier
SOC Natation : 20 ^e meeting de natation	2 000 €	3 000 €	Piscine de Buisson Rond les 7 et 8 mars 2026
Chambéry Triathlon : Duathlon des neiges	1 000 €	1 000 €	La Féclaz le 22 février 2026
TOTAL		89 000 €	

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement » notamment son volet événements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013 et la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 7 janvier 2026,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement des subventions pour un montant de 89 000 €, réparties entre différents organismes,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre Grand Chambéry et l'association CIVH et la convention à intervenir entre Grand Chambéry et l'association Chambéry Savoie Bande Dessinée.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

015-26 C

Objet de l'acte :	RS - Attribution de subventions pour des événements contribuant à l'animation d'équipements d'intérêt communautaire et au rayonnement de l'agglomération
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	05 février 2026
Annexe(s) :	Convention Comité d'organisation de la viabilité hivernale, Convention festival de la BD

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260205-lmc1H35237H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H35237H1

Date de transmission en Préfecture : 06 février 2026

Date de réception en Préfecture : 06 février 2026

Date de publication sur le site internet: vendredi 06 février 2026